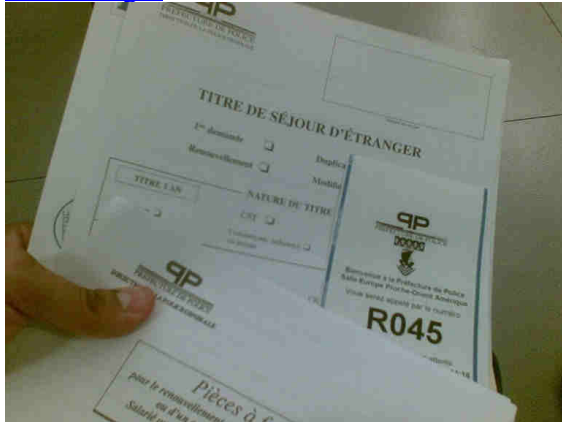


20260305 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/70175/titres-de-sejour-expirés-délais-a-rallonge-bugs-informatiques-les-étrangers-saisissent-de-plus-en-plus-la-justice-française>

[Grand angle](#)



L'obtention d'un titre de séjour est une procédure de longue haleine. Crédit : Flilckr / Creative Commons

Titres de séjour expirés, délais à rallonge, bugs informatiques... Les étrangers saisissent de plus en plus la justice française

Par [Romain Philips](#)

Pour obtenir un rendez-vous ou un récépissé, contester une décision ou simplement surmonter un obstacle technique, les étrangers en France sont de plus en plus nombreux à engager des actions en justice face à l'absence de réponses de préfectures aux moyens sous-dimensionnés. Entretien avec Maître Alexandre Delavay, avocat, qui revient sur l'"explosion" de ces recours.

En 2025, le contentieux des étrangers a fait face à "une explosion" des recours, selon le syndicat de la justice administrative. **Au total, 154 314 requêtes ont été déposées devant la justice administrative française cette année, soit une hausse de 27,5 % par rapport à 2024.**

Au quotidien, Maître Alexandre Delavay, avocat en droit des étrangers à Paris, accompagne des étrangers dans leur recours devant la justice administrative. Entretien.

InfoMigrants : Selon plusieurs syndicats de magistrats de la justice administrative, le nombre de recours a "explosé" en 2025. La hausse est particulièrement importante pour les contentieux des étrangers (+ 27,5% par rapport à l'année dernière). Pourquoi les étrangers saisissent-ils autant la justice administrative française ?

Alexandre Delavay : Ces contentieux massifs qui engorgent la justice concernent surtout des [problèmes avec la préfecture](#), notamment à cause de [la dématérialisation complète des procédures](#). Ce sont des contentieux liés à des difficultés techniques et l'absence de réponse.

C'est très clairement des [contentieux](#) que l'on pourrait éviter.

A lire aussi

[Dématérialisation des procédures : étrangers et associations se disent désemparés face à l'ANEF, un système "qui crée des sans-papiers"](#)

En France, c'est l'Administration numérique pour les étrangers en France (ANEF) qui s'occupe de la dématérialisation des démarches administratives liées à l'immigration. La plateforme internet concerne aujourd'hui une majorité de démarches indispensables pour vivre en situation régulière en France. Mais entre les bugs informatiques, les blocages administratifs et l'absence de réponse humaine, l'utilisation de l'ANEF vire souvent au cauchemar pour les personnes étrangères en France.

Ces multiples couacs empêchent concrètement les étrangers régularisés de prendre un rendez-vous à la préfecture, de renouveler leurs papiers ou même de déclarer un changement d'adresse ou de situation familiale. Pourtant, sans ces documents obtenus dans un temps imparti, les étrangers risquent de perdre leur emploi ou leurs droits sociaux.

Si seulement on avait une plateforme qui fonctionne, on n'aurait pas à saisir le juge pour qu'il débloque un bouton. Parce qu'il faut se rendre compte qu'aujourd'hui on en est vraiment là : on est obligé parfois de saisir le tribunal parce qu'il y a un bouton sur le site qui ne marche pas.

Parfois, ce sont les numéros d'étrangers qui ne sont pas reconnus ou encore juste un déménagement qui n'a pas été inscrit dans la plateforme internet. C'est ce genre de petites choses qui font que derrière, tout le système est bloqué.

A lire aussi

[France : baisse de 42% des régularisations depuis la mise en application de la circulaire Retailleau](#)

Et l'autre problème, c'est celui de l'absence de réponse des préfectures. Une fois qu'ils ont écrit de toutes les manières possibles aux préfectures et qu'ils n'ont toujours pas de réponse, les étrangers n'ont pas d'autres choix que de saisir la justice. Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'on saisit la justice mais parfois il n'y a pas d'autres solutions.

Les autres recours concernent la lenteur des demandes. La préfecture a un délai légal de quatre mois pour répondre à la plupart des demandes de titre de séjour sauf qu'aujourd'hui, elles traînent en longueur pendant des mois. Donc, on est aussi obligé de saisir le juge pour obtenir une réponse.

IM : Outre les délais qui s'allongent, quelles sont les conséquences pour les étrangers en France ?

AD : Premièrement, une action en justice, c'est du stress et un coût financier. Mais surtout, pour les étrangers, leur vie est tout simplement gelée, mise entre parenthèses, durant un recours.

Vous pouvez être un ressortissant étranger parfaitement inséré en France et tout perdre à cause d'un embouteillage au sein des préfectures.

Rappelons qu'en France, pour qu'un ressortissant étranger travaille, il doit être en situation régulière. Idem pour pouvoir voyager à l'étranger, il ne suffit pas d'un passeport, pour revenir en France, il faut avoir un titre de séjour valide. Donc, ces étrangers en recours ne peuvent pas voyager, aller voir leur famille, etc.

Sans régularisation en bonne et due forme, tout une vie peut s'effondrer. Impossible, par exemple, de souscrire à l'assurance maladie, car il faut prouver régulièrement qu'on est en situation régulière. De plus en plus aussi, les banques demandent aux ressortissants étrangers de démontrer qu'ils sont bien en situation régulière. En cas de problèmes, vous risquez de ne pas avoir de compte en banque.



Un titre de séjour français temporaire (image d'archive). Crédit : DR

Il y a aussi les personnes en règle qui n'arrivent pas à renouveler leur titre de séjour. Et là, c'est toute leur vie qui s'effondre comme un château de cartes car de leur situation administrative dépend tout le reste. En l'espace de quelques mois, vous pouvez être un ressortissant étranger parfaitement inséré en France et tout perdre à cause d'un embouteillage au sein des préfectures et d'un manque de moyens humains au sein de ces préfectures.

IM : La saisie de la justice débloque-t-elle toujours la situation ?

AD : Dès qu'on saisit le tribunal, celui-ci envoie notre recours à la préfecture. Et cela suffit parfois à débloquent la situation. C'est un peu ubuesque, parfois on n'a même pas à attendre la décision du juge : en fait la préfecture reçoit notre recours et elle se dit, à ce moment-là, qu'il faut peut-être faire quelque chose.

A lire aussi

[Test civique et certificat de langue : deux examens obligatoires pour les étrangers qui veulent s'installer durablement en France](#)

Pour les recours classiques, les délais sont longs. On peut arriver jusqu'à 12, voire 18 mois, avant d'avoir une réponse de la part du tribunal. Et c'est autant de temps durant lequel les ressortissants étrangers voient leur vie gelée.

Mais surtout parfois, cela ne suffit pas car dans les préfectures débordées, on a du mal à faire appliquer les décisions de justice. Une fois que le tribunal oblige l'administration à faire quelque chose comme délivrer un récépissé ou un rendez-vous, encore faut-il que ce soit fait.

Parfois, malgré un jugement du tribunal, on rencontre les mêmes difficultés : on se retrouve face à un interlocuteur qui ne répond pas.